

Jacques Scheibling, Yann Calbérac
9 février 2005

Le Tango de la rue, 9 février 2005

La Corse, la dernière colonie française ?

Ambiance corse ce soir au Tango de la rue : Jacques Scheibling est venu nous parler de l'île de beauté et de ses contradictions ancestrales.

Dans son introduction, **Emmanuelle Delahaye** présente la carrière de **Jacques Scheibling**, « professeur émérite des Classes Préparatoires » au Lycée Fénelon à Paris, et qui a formé un grand nombre de géographes. Il est surtout connu par deux ouvrages édités chez Hachette : *Qu'est-ce que la géographie ?* primé au festival de Saint-Dié, et *La France, permanences et mutations*, en collaboration avec Félix Damette. Ce travail s'est poursuivi par des études menées en lien avec la DATAR sur les systèmes productifs et les organisations urbaines dans le bassin parisien. Mais surtout, son principal titre de gloire c'est d'être un *pinsuto* (un continental en langage corse) parfaitement intégré à la société corse qui l'admet à la très select battue du sanglier ! Il nous parle donc ce soir de sa Corse et de sa complexité.

Jacques Scheibling prend la parole et apporte d'emblée des précisions terminologiques. Le *pinsuto* est en effet un continental qui se reconnaît facilement à son parler pointu ; de même, le Corse qui habite sur le continent est un Corse *empinsut*. Son point de vue est donc celui d'un *pinsuto* qui connaît la Corse de l'extérieur mais aussi de l'intérieur dans la mesure où il réside six mois par an, dans un village du Cap. Son discours est donc individuel, subjectif et par conséquent discutable. Le problème corse est complexe, poursuit **Jacques Scheibling**, et il faut prendre garde aux approches simplistes et généralisantes : que penser par exemple du référendum prôné par Raymond Barre pour savoir si les Français voulaient conserver la Corse ? Comment ne pas s'étonner de la position ambiguë des autorités gouvernementales, en l'occurrence Jean-Louis Debré, Ministre de l'Intérieur, qui laisse se dérouler la démonstration de force à Tralunca, où près de 600 nationalistes cagoulés et armés ont tenu une conférence de presse nocturne ? Plus récemment, en soumettant au referendum local la fusion des deux départements corses au profit d'une collectivité territoriale unique, Nicolas Sarkozy ne cherchait qu'à se concilier les nationalistes ?

Pourtant le problème corse existe. Le village qui accueille J. Scheibling, Luri, a fait la une de l'actualité il y a près d'un an : Sa gendarmerie a été purement et simplement cadencée. Un nationaliste a été jusqu'à affirmer qu'en Corse on « tolérait » les gendarmes ! A l'origine de ces incidents, deux jeunes avaient lancé dans la cour de cette gendarmerie des cocktails molotov. Partout en France, ils auraient été traités comme de simples délinquants ; en Corse, ils sont considérés comme de dangereux terroristes et sont immédiatement transférés à Paris. Ce que dénonce Jacques Scheibling, c'est, en dépit des apparences, la connivence entre les deux camps (l'Etat d'un côté et les nationalistes de l'autre) qui permet à l'immobilisme et au *statu quo* de triompher.

Pourtant, on peut parler de la Corse avec humour : qu'on relise *Astérix en Corse, L'enquête corse* de Pétillon ou que l'on regarde le film tiré de cette BD avec Christian Clavier et Jean

Reno pour s'en convaincre ! Les Corses eux-mêmes pratiquent volontiers l'autodérision. Voici quelques unes des blagues qu'ils racontent volontiers : « Pourquoi y a-t-il plus de baptêmes que de mariages en Corse ? » (Réponse : « c'est parce qu'il est plus facile d'y trouver des parrains que des témoins ») « Quand on refait une route en Corse, il y a un tiers d'enrobés et deux tiers de dérobés » André Santini, député-maire d'Issy-les-Moulineaux se demande « quand la Corse accorderait l'indépendance à la France » !

Après cette introduction, **Jacques Scheibling** pose les deux questions qui vont organiser son propos. Peut-on parler d'un peuple corse ? La Corse est-elle la dernière colonie française ? A la première question, sa réponse est positive ; négative à la deuxième.

Peut-on parler d'un peuple corse ?

La Corse est une île, et, selon la formule de Ratzel, c'est « une montagne qui tombe dans la mer ». Elle culmine à plus de 2 500 mètres, et, avec une superficie de près de 8 000 km², l'espace corse se caractérise par de très fortes pentes. La topographie est caractérisée par des vallées torrentielles profondément incisées qui s'organisent à partir d'une épine dorsale centrale. Le cloisonnement intérieur est donc très marqué : les *pieve*, anciennes divisions administratives de l'époque génoise reposaient sur ce compartimentage naturel. L'unification de l'île, aussi bien pour les conquérants que pour les Corses, est donc un enjeu majeur.

L'opposition entre le littoral et l'intérieur est aussi très marquée. Les Corses sont des terriens ou des marins contre leur gré. Ils sont principalement agriculteurs et tout ce qui vient du littoral est mal considéré. Jusqu'à un passé récent, le littoral était impaludé ; peu d'activités s'y développaient et seuls s'y installaient ceux qui venaient de l'extérieur. Les Corses sont donc tournés vers l'intérieur des terres, et y vivent sinon du régime crétois, du moins du régime méditerranéen traditionnel : blé, vigne, olivier, élevage de chèvres, de brebis. L'économie traditionnelle est donc avant tout paysanne et montagnarde. C'est là l'origine de fortes traditions comme la chasse, qui participe de ce système agro-pastoral. Le droit de chasse (et même le braconnage !) est inaliénable et la chasse fait partie de la « culture corse ». A ce propos, peut-être faudrait-il cesser d'utiliser le mot *culture* au sens des sociologues ou de la *géographie culturelle* qui tend à confondre ce qui réellement culturel (langue, musique, arts) avec ce qui relève des comportements. Bientôt on parlera du culture machiste ou raciste !

L'isolement est une autre caractéristique de cet espace insulaire. Braudel, dans sa thèse sur la Méditerranée, souligne le lien entre l'isolement et certaines pratiques ancestrales, comme la vendetta et le clanisme ; l'historien l'explique par l'absence de féodalité. Ces îles n'ont pas connu de phases d'apprentissage de l'Etat. Les comportements perdurent, et les conflits personnels se règlent encore dans la violence. Il n'est pas rare d'entendre un Corse dire qu'il va sortir son fusil. Et selon un adage populaire, un mauvais fusil vaut mieux qu'un bon juge ! Chaque famille possède ainsi plusieurs fusils, ne serait-ce que pour la chasse. L'Etat a toujours été imposé de l'extérieur et les Corses sont en position d'extériorité par rapport à l'Etat.

Dans cette société rurale, toutes les villes sont des créations extérieures, comme les citadelles portuaires de Calvi, L'Ile-Rousse, Ajaccio, même Corte, citadelle de l'intérieur ! Il n'existe donc pas de bourgeoisie commerciale ou industrielle. Dans la société corse, traditionnellement s'opposent le grand propriétaire et le journalier. Cela tourne parfois à l'opposition de classe. Les « notables » locaux jouent donc un grand rôle, ainsi que le clan, famille élargie, spécifique à la Corse. Ces notables n'étaient pas nobles mais ils ont néanmoins joué un rôle

militaire. Cela explique en partie la réussite de condottiere en France ou en Italie qui recrutèrent des mercenaires dans les campagnes corsees.

On observe donc des traits caractéristiques, profondément enracinés dans l'histoire. La langue corse (qui possède des caractéristiques communes avec l'italien) se maintient : à la différence des autres langues régionales, le corse est parlé partout en Corse, aussi bien à la campagne qu'en ville, aussi bien par les jeunes que par les anciens. L'omerta, le fait de ne pas dénoncer, est une pratique ancienne : au XIXe siècle, Prosper Mérimée en parle dans *Colomba*, et aujourd'hui encore, il est « normal » de ne pas parler aux gendarmes ou aux policiers, indice d'un rapport ambigu à l'Etat. Cette extériorité de l'Etat n'empêche pas, au contraire l'assistanat. C'est en Corse qu'on trouve la plus forte proportion de pensions et de RMI. Encore un paradoxe.

Cette multitude de traits convergents fait dire à **Jacques Scheibling** qu'un peuple corse existe bel et bien. Ce terme pose de nombreux problèmes, notamment celui de sa reconnaissance. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes implique-t-il forcément un Etat ? Est-ce que la création de micro-Etats dans le Caucase ou l'ex-Yougoslavie, accompagnée d'épuration ethnique, est un progrès ? La question qui se pose aujourd'hui est la recherche d'une forme institutionnelle qui permette l'autonomie culturelle. Selon **Jacques Scheibling**, la Corse ne se justifie pas en tant qu'Etat-nation (mais il serait normal d'admettre des formes d'autonomie. Le refus du Conseil constitutionnel de reconnaître le « peuple corse » traduit la force de la tradition jacobine.

Emmanuelle Delahaye s'interroge sur le problème corse : plus de diplomatie pourrait-il ménager la susceptibilité des Corses et atténuer le conflit ? Pour **Jacques Scheibling** c'est un problème complexe : de multiples erreurs ont été commises par les gouvernements de droite comme de gauche et les Corses eux-mêmes sont divisés quant aux solutions à mettre en oeuvre.

Jacques Défossé parle de blocage culturel : la spécificité corse n'est-elle pas survalorisée pour justifier l'opposition avec l'Etat central ? **Jacques Scheibling** appelle à nuancer ces jugements : pour les nationalistes, l'Etat français exploite la Corse et le principal recours c'est l'Europe. Pour la plus grande majorité des Corses, l'aspiration à vivre dans la paix civile est très forte.

Pourtant, pour **Jacques Défossé**, ces revendications sont mal venues dans la mesure où la Corse vit d'une économie de rente. Pour **Jacques Scheibling**, il est vrai qu'un système de redistribution légale et illégale existe et met en relation les clans avec l'Etat.

Un intervenant aborde par son expérience sa rencontre avec le peuple corse par l'intermédiaire du chant ; à ses yeux, cet attachement à cette culture est réel, même pour les jeunes souvent contraints de partir. Pour **Jacques Scheibling** cela participe de la richesse culturelle : l'attachement au patrimoine dépasse le simple folklore. Et c'est en cela que l'on peut parler de peuple corse et de « culture » corse.

Un autre intervenant se demande si cette dimension culturelle n'est justement pas survalorisée pour en tirer profit. **Jacques Scheibling** s'étonne de la survalorisation de certaines figures locales pour le moins contradictoires, comme Sampiero Corso ou même Pascal Paoli, personnage contradictoire, (à la fois le fils des Lumières mais aussi l'allié de l'Angleterre contre-révolutionnaire). Napoléon est en même temps admiré et décrié car il a

voulu traiter la Corse comme les autres parties de la France, même si le Consul Bonaparte a été le premier à instituer un statut particulier pour l'île (arrêtés Miot, franchise de droits de succession, privilèges douaniers).

La Corse est-elle la dernière colonie française ?

La question de la mystification de l'histoire par les Corses eux-mêmes est posée, ce qui permet à **Jacques Scheibling** de passer au deuxième temps de son exposé : ne survalorise-t-on pas certains épisodes comme la Première guerre mondiale pour justifier le tribut qu'a payé la Corse à la France ? Cette idée d'une utilisation « coloniale » de la chair à canon corse au même titre que les tirailleurs sénégalais est répandue au point que Michel Rocard l'a reprise lors de sa venue à Corte.. Ce propos n'a aucun fondement historique : il est réfuté par tous les historiens de la grande guerre. Proportionnellement à la population de l'époque, la Corse n'a pas perdu plus d'enfants aux champs d'honneur que les autres régions françaises. La Corse n'est pas une colonie mais les Corses ont occupé une place particulière dans l'encadrement et l'administration coloniale. A la décolonisation, de nombreux administrateurs coloniaux rentrent en Corse, animés par un ressentiment certain à l'égard de l'Etat qui les abandonnés. et une rétroaction s'est mise en place entre le colonialisme des Corses et le nationalisme corse.

Cela pose aussi la question du racisme : y a-t-il un racisme latent en Corse ? Pas plus ici qu'ailleurs selon **Jacques Scheibling**. Si le racisme anti-maghrébin est présent en Corse, comme en PACA ou dans le Languedoc-Roussillon, c'est peut-être au passé colonial de ces régions qu'on le doit. Il faut noter toutefois que les exactions racistes suscitent de vives réactions de la part de la population locale qui se mobilise et manifeste parfois son désaccord.

Jacques Défossé se demande si le nationalisme identitaire n'alimente pas le racisme ambiant. Pour Jacques Scheibling, les deux sont liés : le nationalisme identitaire renvoie au sang et non au sol. Cela pose aussi la question de la corsisation des emplois qui apparaît comme un repli sur soi, à l'inverse de l'ouverture nécessaire vers l'extérieur.

Un intervenant s'interroge sur les relations entre la Corse et l'italienne Sardaigne. **Jacques Scheibling** apporte quelques précisions : la Sardaigne est beaucoup plus grande et plus peuplée. La question du nationalisme ne se pose pas en Sardaigne dans la mesure où l'unité italienne est tardive et que l'Etat italien n'est pas aussi « unitaire » que la France jacobine. Les régions italiennes bénéficient d'une certaine autonomie régionale.

Un intervenant breton s'étonne du choix de la violence chez les nationalistes qu'ils soient corses, basques ou irlandais. La spécificité culturelle bretonne est du même ordre qu'en Corse, mais les Bretons n'ont pas fait le choix de la violence. **Jacques Scheibling** note que les attentats, toujours condamnables, destructeurs de biens, portent rarement atteinte aux personnes, sauf lorsqu'il se produit une « guerre entre les nationalistes ». Parfois même, les attentats sont applaudis par une majorité de Corses, lorsqu'ils s'attaquent à des opérations immobilières dérogatoires.

En définitive, la Corse n'est pas une colonie. L'émigration des Corses sur le continent a été promotionnelle. A la différence des Antilles ou de la Nouvelle-Calédonie, de nombreux Corses occupent des postes importants dans l'administration ou la société civile. Si la Corse était une colonie, on n'entendrait pas parler d'un « lobby corse ». Toutefois, à certains moments, les représentants de l'Etat ont eu une attitude colonialiste. Par exemple, la Société de Mise en Valeur de la Corse (SOMIVAC), supprimée depuis, a été dénoncée pour avoir

voulu ouvrir le littoral corse à un tourisme baléarien et aménagé la plaine orientale pour accueillir les rapatriés d'Algérie. A aucun moment, l'Etat n'a consenti les mêmes aides pour aider les Corses à développer leur économie. La responsabilité de l'Etat est en cause dans la situation de crise que vit la Corse ; mais les Corses portent aussi leur responsabilité.

En guise de conclusion, **Emmanuelle Delahaye** invite les participants au café géo à aller en Corse et à se rendre compte sur place de cette réalité complexe : il faut sortir des clichés !

Compte-rendu : Yann Calbérac (relu par Jacques Scheibling)

A lire sur le site des Cafés géo :

- [Et la Corse ?](#)
- [Repas corse](#)

© Les Cafés Géographiques - cafe-geo.net